



Site Natura 2000
« Val d'Allier Limagne brivadoise »
FR 8301072



Rapports d'activité. Année 2017



SMAT du Haut-Allier
42, avenue Victor Hugo
43 300 Langeac

Référent du site Natura 2000 : Barbara SERRURIER
Tél : 04-71-77-28-30
Fax : 04-71-77-19-14
E-mail : b.serrurier@haut-allier.com

Préambule

Le site « Val d'Allier Limagne brivadoise » a été désigné au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore » de 1992. Son Document d'objectifs a été élaboré en 2007 et 2008 par le cabinet d'étude Mosaïque Environnement, et validé en comité de pilotage le 27 novembre 2008.

Le site abrite 272 hectares d'habitats naturels d'intérêt communautaire, dont 132 ha sont d'intérêt prioritaire (Forêts alluviales à bois tendre). 14 espèces animales d'intérêt communautaire sont présentes.

Le 9 novembre 2017, Mr Maurice PAGES, conseiller municipal à Paulhac, Président du Comité de pilotage du site depuis le 22 janvier 2016 et le SMAT du Haut-Allier, structure porteuse et animatrice, ont été reconduits dans leurs fonctions respectives.

Le SMAT du Haut-Allier assure l'animation de ce site depuis 2008. Ses missions se répartissent selon les catégories suivantes :

- Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- Suivi des évaluations d'incidences et veille écologique
- Suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

Le présent rapport d'activité couvre l'animation du site du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Les actions engagées se réfèrent à la convention attributive n°2016-79.

En 2017, **64 jours d'animateurs** ont été consacrés à l'animation du site « Val d'Allier Limagne brivadoise ».

I. Animation du site

1. Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

a) Contrats Natura 2000

Les actions de recherche de contrat avaient été envisagées dans le programme d'action prévisionnel suite aux animations de sensibilisation aux espèces végétales envahissantes à destination des collectivités en particulier. Cette animation a dû être reportée pour des raisons administratives (consultation publique infructueuse) et donc l'action de recherche active de contrat aussi.

b) Charte Natura 2000

L'outil n'est pas promu auprès des propriétaires depuis 2015 et aucune charte n'a été engagée en 2017.

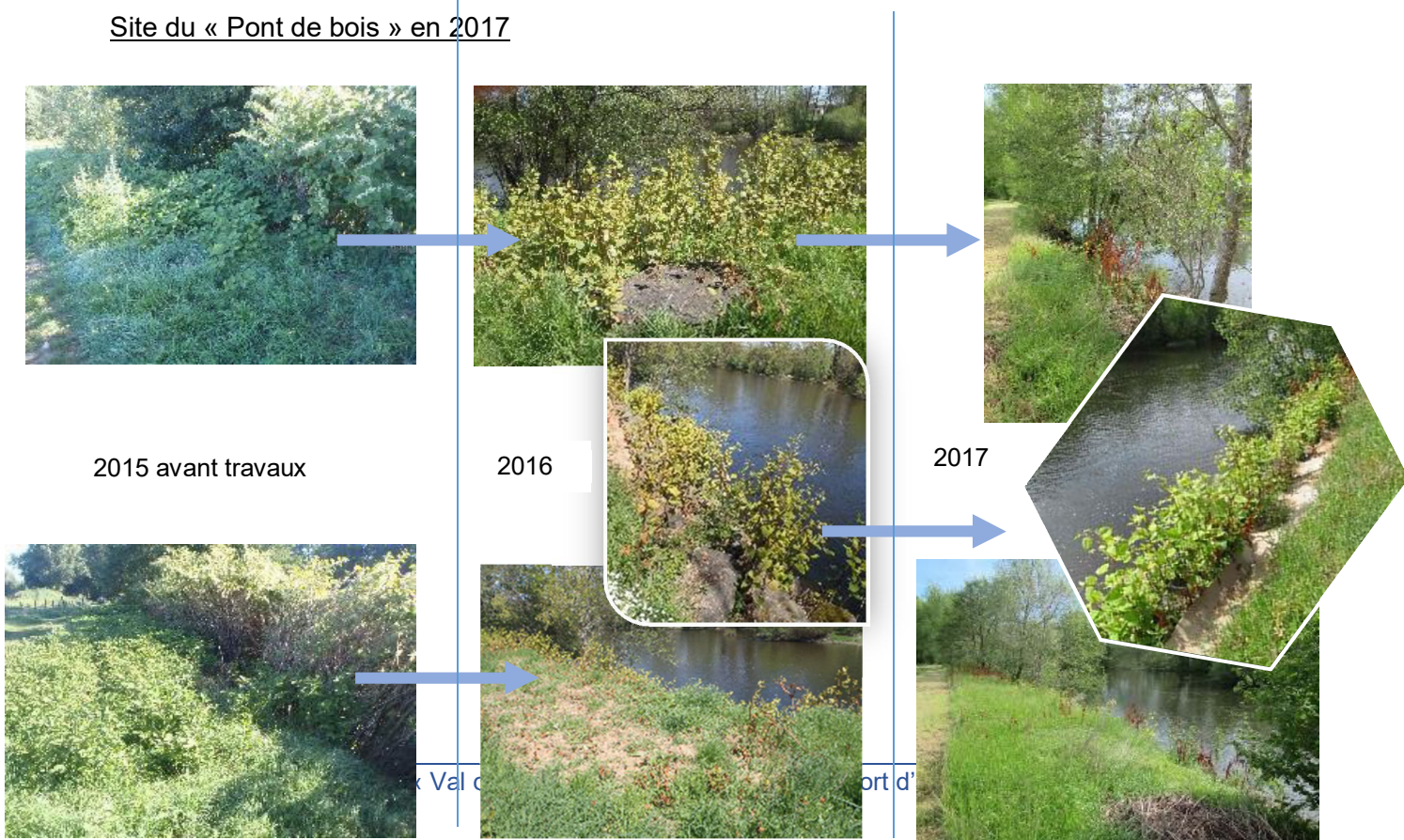
c) Mise en œuvre d'actions non contractuelles

Suivi des actions de gestion sur 2 stations de renouée asiatique et 1 station d'Elodée de Nutall

Des travaux en vue de la limitation voire de l'élimination de stations de Renouée du Japon et d'Elodée de Nutall ont été réalisés en 2015 sur la commune de Brioude au lieu-dit « Pont de bois », sur Auzon sous le pont d'Auzon et sur Vézézoux au plan d'eau de La Vigerie.

Les visites de terrains réalisées en 2016 et poursuivies en 2017 à raison d'environ 3-4 passages ont permis de constater la repousse de la renouée mais à des densités plus limitées et le potentiel retour de l'Elodée de Nutall.

Site du « Pont de bois » en 2017



Site du pont d'Auzon n 2017



Station à Auzon en mai 2017, le 19
juin 2017 pendant et après le
chantier et en octobre 2017

L'animatrice du site a accompagné ce suivi d'actions d'arrachage des rhizomes de renouée sur ce site :

- ✓ une en partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse qui est aussi l'occasion d'une sensibilisation des jeunes présents aux problématiques environnementales
- ✓ et une en régie.

L'objectif sur ce site serait de parvenir à circonscrire les stations de renouée en réalisant 2 chantiers d'arrachage par an (mai-juin et septembre-octobre) pendant au moins 3-4 ans et en effectuant le suivi 3-4 fois par an.

Plan d'eau de la Vigerie en 2017

Le Président de l'AAPPMA Ste Florine-Mégecoste a rapporté à l'animatrice qu'il constatait un retour des « algues » sur le plan d'eau. Sur le terrain, l'animatrice a pu observer des végétaux aquatiques dont la morphologie évoquait fort l'Elodée de Nutall. Un prélèvement a été réalisé pour être identifié par un botaniste. Toutefois la transmission s'étant faite tardivement, le

prélèvement n'était plus indentifiable par le spécialiste. Il conviendra donc de confirmer (ou non) la présence de l'Elodée et d'envisager une nouvelle action sur ce site.

Détail des opérations en 2017	Nombre de jours
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux/interventions éventuels hors contrats)	2,5
TOTAL	2,5 j

2. Evaluations d'incidences

Les évaluations d'incidences font partie de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur un aspect plus réglementaire. Elles consistent à évaluer l'impact de travaux, d'aménagements, de manifestations ou de programmes sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire d'un site, afin de les éviter, de les minimiser ou de les compenser (mesures « compensatoires »).

Durant l'année 2017, la structure animatrice a suivi les dossiers d'évaluation d'incidence suivants :

Date / Période de sollicitation	Intitulé	Type de projet / description	Communes ou territoire concerné	Contact	Enjeux/Préconisation/ Commentaires
Mars 2017	Raid nature des Gorges de l'Allier	Epreuve sportive comprenant un parcours canoë-kayak, un parcours VTT et un parcours de course à pieds.	Vieille-Brioude + communes en amont du site	Office de commerce et d'artisanat de Brioude	Sur le site Natura 2000 « Val d'Allier Limagne brivadoise », les parcours empruntent des voies existantes et passent au centre du village de Vieille-Brioude. En amont, pour le parcours canoë, préconisation de l'utilisation des points d'embarquement existants. Concerne d'autres sites Natura 2000 en amont.
Septembre 2017	Déboisement en vue de maraîchage en agriculture biologique	Déboisement de 2 500 m2 en rive de droite d'Allier à l'aval du pont de Vieille-Brioude	Vieille-Brioude	Mr CARIOU	Accompagnement du porteur de projet pour compléter le formulaire. Zone à Robinier essentiellement et surface très faible donc pas d'impact identifié

Détail des opérations en 2017	Nombre de jours
3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique	3
TOTAL	3 j

3. Suivis scientifiques et techniques

Les suivis techniques réalisés sont ceux présentés précédemment dans le cadre de la gestion des habitats naturels.

Le contrôle de la colonie historique de Barbastelle située sur la commune de Vieille-Brioude était prévu en 2017. Toutefois, la consultation des données antérieures et les entretiens menés avec les personnes ayant suivi cette colonie ont montré que le relationnel avec les actuels propriétaires du site étaient difficiles. Il a été convenu que ce serait l'animateur de l'association Chauves-Souris Auvergne qui se chargeait de reprendre contact avec eux. Il prévoit d'aller la contrôler en 2018. Les propriétaires s'étaient engagés à ne pas toucher à la colonie qui gîte derrière un volet.

Détail des opérations 2017	Nombre de jours
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)	7
TOTAL	7 j

4. Information, communication et sensibilisation

a) Diffusion de l'exposition « Espèces exotiques envahissantes » et animation associée

L'exposition « Espèces exotiques envahissantes » éditée par la Fédération des Conservatoires naturels et imprimée par le SMAT du Haut-Allier dans le cadre de l'élaboration du SAGE a été proposée à toutes les communes et communautés de communes concernées par le site Natura 2000. En 2017, elle fut présentée :

- ✓ A Brioude, en mai : 1 journée aux serres municipales à l'occasion de leur journée « portes ouvertes » puis 15 jours à la médiathèque. Le 16 mai, une présentation de l'exposition a été proposée par la structure animatrice en partenariat avec la ville de Brioude. Une dizaine de personnes dont la majorité était déjà sensibilisée au thème a pu découvrir ce que sont ces espèces, leurs caractéristiques générales et celles plus spécifiques de certaines espèces. L'accent a été mis sur les espèces déjà présentes sur le site ou qui pourraient apparaître car présentes à proximité.
- ✓ A Lamothe, dans le hall d'entrée de la mairie et dans la salle du conseil municipal où se déroulaient les élections législatives entre le 30 mai et le 15 juin.



b) ½ journée de sensibilisation des agents d'entretien d'espaces verts et de plans d'eau

Le 4 octobre 2017, 11 agents techniques de 6 communes du Brivadois ont assisté à la ½ journée de sensibilisation aux plantes exotiques envahissantes organisée par la structure animatrice et animée par Mme Sylvie MARTINANT du CEN Auvergne à la salle des fêtes de Fontannes.

Après la présentation de généralités sur les plantes exotiques envahissantes et de quelques points réglementaires, 5 plantes présentes sur le site Natura 2000 ont été présentées. Les participants se sont ensuite rendus sur le terrain afin d'observer quelques espèces dont l'Ambroisie à feuilles d'armoise. Certains agents référents « Ambroisie » n'en avaient jamais observé et ont donc été très satisfaits de mettre en pratique leurs connaissances théoriques.

Cette animation était ouverte à une trentaine de personnes aussi bien agents des collectivités que des entrepreneurs/salariés du privé. Il s'est avéré difficile de toucher ces derniers : le listing transmis par la Chambre de Commerce et de l'industrie n'était pas à jour, beaucoup d'entrepreneurs n'ont pas de messagerie informatique et ne répondent pas aux messages sur le téléphone portable et ceux contactés ne se sont pas libérés pour venir (manque de disponibilité, pas d'intérêt pour la thématique).



c) Communication lors de la journée d'échange « Espèces exotiques envahissantes »

Le CEN Auvergne, structure animatrice du réseau auvergnat « espèces exotiques envahissantes » avec le Conservatoire botanique national du Massif central, a sollicité la structure animatrice pour réaliser un retour d'expérience de gestion d'espèces exotiques envahissantes. Le 21 septembre 2017, lors de la journée d'échanges « espèces exotiques envahissantes », l'animatrice a présenté dans le cadre de l'atelier intitulé « Intervention de gestion des espèces et restauration des écosystèmes » les travaux réalisés en 2015 au « Pont de bois » sur la commune de Brioude, le suivi effectué et les résultats. Ces derniers sont mitigés mais ont permis d'identifier des points critiques qui sont transposables dans d'autres projets : nécessité d'un suivi de chantier rigoureux, intervention sur des enrochements vaine, durée de chantier importante, nécessité d'agents motivés car chantiers physiques et minutieux.

d) Sensibilisation de 3 jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse

Le chantier d'arrachage de renouées réalisé avec les jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse le 19 juin a débuté par une sensibilisation au milieu environnant (rivière, espèces remarquables) et une explication des enjeux qui leur permettait de donner du sens au chantier.

Ce public jeune et issu de milieux sociaux souvent assez peu ouverts sur l'extérieur est inhabituel pour les animateurs Natura 2000. Ayant beaucoup d'a priori, il nous interroge sur nos missions et oblige à adapter le discours. C'est en ce sens très riche et mériterait d'être développé.

Un article-bilan est paru dans La Montagne le 30 juin 2017.

■ AUZON
A

Les berges libérées de la renouée du Japon

La renouée du Japon est classée parmi les espèces végétales exotiques envahissantes. Elle est présente sur les berges de l'Allier dans le Brivadois. Lorsqu'elle ne couvre encore que de petites surfaces (ce qui est le cas des stations sous le pont d'Auzon), il est intéressant de l'arracher manuellement en prenant soin de bien extraire tous les rhizomes (organes souterrains de réserve et de développement) et les racines.

Le Smat du Haut-Allier, structure animatrice du site Natura 2000 « Val d'Allier Limagne brivadoise » en partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse (trois jeunes et leur encadrant), a réalisé un chantier d'arrachage de renouée du Japon sous le pont d'Auzon.

Cette matinée a permis à la fois de sensibiliser les jeunes à leur environnement et à la problématique liée aux espèces exotiques envahissantes et de les faire participer à une action à but collectif. La commune d'Auzon a apporté un appui logistique en assurant l'élimination



ARRACHAGE. Zoom sur la renouée du Japon.

des sacs contenant les résidus de renouée en vue de leur destruction.

Arracher les rhizomes sous la chaleur ne fut pas une mince affaire, mais deux stations sur les trois prévues ont pu être traitées. Une dizaine de sacs de déchets « renouée » ont été collectés, deux de déchets divers et un sac de bouteilles en verre. Le chantier va être finalisé et le suivi de ces stations sera réalisé dans le cadre de l'animation du site Natura 2000. ■

■ Une plante venue d'Asie

Cette plante importée d'Asie présente de grandes feuilles vertes larges et pointues, ses tiges sont creuses, érigées, rougeâtres, semblables à des cannes de bambou, ses fleurs petites et blanches. Elle s'installe principalement sur des zones où la terre a été retournée (chantiers de voirie, pose d'enrochement...) où elle prolifère rapidement. Les impacts de cette espèce sont nombreux : perte de rendement des parcelles en culture en zone agricole, modification des paysages qui se ferment dès qu'elle se développe et qui ont tendance à s'uniformiser (l'espèce empêchant le développement des plantes autochtones), nombre d'espèces de pollinisateurs (abeilles, papillons) sont affectées, danger pour la circulation (si elle se développe en bord de route, elle peut constituer une perte de visibilité et être à l'origine d'accidents).

➔ Gestion de la plante. La gestion de la renouée du Japon se fait au cas par cas par des professionnels formés à cette problématique en fonction de sa fréquence sur le territoire considéré, de la surface de la station, des gênes occasionnelles, des enjeux liés au patrimoine naturel du secteur et des moyens humains et financiers disponibles.

■ RÉTROSPECTIVE. L'association Auzon toujours (ancien Syndicat d'initiative) fête ses 70 ans. Une exposition retraçant ces 70 ans d'activités est présentée jusqu'au 13 juillet, tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf le dimanche), à l'ancien bar des Sports. ■

e) Rencontres avec les partenaires

2 Echanges avec le CEN Auvergne

Chaque année, le SMAT du Haut-Allier et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne se rencontrent pour échanger sur leurs programmes d'action respectifs. Certains sites comme ceux de Précaillé et du méandre des Granges concernent à la fois une gestion par le CEN Auvergne et un site Natura 2000, d'où l'intérêt de coordonner les programmes d'actions. Ce rendez-vous annuel est l'occasion d'une véritable collaboration constructive dans le domaine de la gestion des milieux naturels.

Rencontre avec la responsable chargée de l'urbanisme à la communauté de communes Brioude Sud Auvergne

Les animateurs Natura 2000 du SMAT du Haut-Allier ont présenté les sites présents sur la communauté de communes Brioude sud Auvergne à la responsable du service Urbanisme afin que les enjeux des 4 sites soient pris en compte dans les projets de la collectivité en particulier dans le PLUI en cours d'étude.

a) Article dans La Ruche

Le journal hebdomadaire La Ruche a réalisé une série de 4 articles autour de sites remarquables pour leur patrimoine naturel sur le Brivadois dont celui du site « Val d'Allier Limagne brivadoise » paru le vendredi 25 août 2017.

LAMOTHE

Un havre de paix au bord de l'eau

Quatrième et dernier volet de notre série de balades à deux pas de Brioude, avec une visite au méandre de Précaillé où la vie fourmille.

■ Ce petit coin de nature ressemble à une image qu'affectionnent les publicitaires : une prairie aux herbes hautes, une haie d'arbres qui bruissent dans le vent, et au milieu, une rivière qui coule paisiblement.

Ce paysage de carte postale, tellement relaxant qu'il devrait être remboursé par la Sécurité sociale, est à deux pas : c'est le méandre de Précaillé, sur la commune de Lamothe. On laisse à la rivière toute la place dont elle a besoin. Quand le niveau de ses eaux est bas, elle serpente paresseusement. Et peut soudainement déborder de son lit, lorsque les pluies viennent la faire enfler comme une grenouille qui cherche à se faire plus grosse qu'un boeuf. Contrairement à la fable de La Fontaine, ici, pas de catastrophe, puisque le méandre accomplit alors sa fonction ancestrale en se gonflant, sans provoquer de dégâts.

Cette liberté, la rivière la rend au centuple aux hommes. En leur donnant une eau de belle qualité à boire, à travers ses puits filtrants naturels. Mais aussi en offrant à son regard un paysage d'une étonnante diversité. Lugez plutôt : sur les berges de Précaillé, l'observateur attentif pourra croiser des libellules, comme l'agrion de mercure, des milans ryaux dans le ciel, des tritons dans l'eau. Et même déceler les signes de la présence de loutres.

À la recherche de la loutre. Animal discret s'il en est, la loutre a toutefois tendance à laisser derrière elle des marques de son passage, qui ne manquent pas d'amuser les enfants. En effet, quoi de plus ludique que de proposer aux bambins de partir à la recherche de... croûtes de loutre. Pour la reconnaître,

c'est simple : l'épreinte (on dit comme ça, c'est plus chic) de loutre se trouve sur des rochers près de l'eau, et forme un petit tas de quelques centimètres, de forme et d'aspect irrégulier, qui sent le musc.

Il est rare de trouver de la loutre autre chose que des traces indirectes, l'animal étant nocturne, changeant régulièrement d'endroit et vivant dans une tanière dont l'entrée se fait sous l'eau... Mais rare ne veut pas dire impossible !

Y aller. Le méandre de Précaillé est le but d'un sentier de randonnée au départ du bourg de Lamothe. Un circuit de 10 km, balisé en jaune, tranquille car sans dénivelé. Pour ceux qui voudraient faire plus court, la promenade peut débiter au village de Cougeac, accessible depuis le Pont de Lamothe. La visite du méandre peut se prolonger sur un des chemins aménagés qui font le tour du bras mort de la rivière. Pour un moment inoubliable.

GÉRALDINE SILLÉS



Le méandre de Précaillé, havre de paix pour de nombreux animaux. S'il est très difficile d'observer une loutre, il est en revanche très habituel de croiser l'agrion de Mercure, une belle libellule bleue. (PH : CEN/AZZI FORNAL/COM/AL. BEMO)

b) Autres actions de communication

L'animateur a présenté les actions en cours dans le cadre du dispositif Natura 2000 à plusieurs niveaux de la structure animatrice lors des réunions du Comité syndical, organe délibérant du SMAT du Haut-Allier et lors des réunions d'équipe.

Détail des opérations 2017	Nombre de de jours
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)	24,5
TOTAL	24,5 j

5. Veille à la cohérence des politiques publiques

Le SMAT du Haut-Allier, en tant que structure animatrice du site, a suivi les projets en cours en interne, ainsi que la cohérence globale de l'animation des sites Natura 2000 aux niveaux départemental et régional. Ainsi, l'animateur Natura 2000 a participé aux démarches et réunions suivantes :

- Réunions du comité de pilotage du Contrat territorial Val d'Allier Alluvial le 6 juin 2017 et le 7 novembre 2017 organisées par la structure porteuse l'Etablissement public Loire,
- Journée de sensibilisation à l'Ambroisie organisée par la FREDON Auvergne-Rhône-Alpes le 27 juin 2017 à Cohade et réunion du comité technique « eau et Ambroisie » du 12 décembre 2017 à Pardines,
- Journée d'échanges sur les espèces exotiques envahissantes à Clermont-Ferrand le 21 septembre 2017 organisée par le CEN Auvergne et le CBNMC,
- Réunion des structures animatrices Natura 2000 en Haute-Loire le 11 décembre 2017 au Puy-en-Velay.

Détail des opérations 2017	Nombre de jours
6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans / programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)	8
TOTAL	8 j

6. Gestion administrative et financière

a) Organisation de la gouvernance du site

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 "Val d'Allier Limagne brivadoise" s'est réuni jeudi **9 novembre 2017** à Brioude. Cette réunion fut précédée de la procédure de désignation du Président du comité de pilotage et de la structure porteuse du site. Les élections ont reconduit Mr Maurice PAGES et le SMAT du Haut-Allier dans leurs fonctions respectives. Ce COPIL fut l'occasion de faire le bilan des actions réalisées en 2016 et 2017 et de définir les orientations pour les prochaines années. La thématique des espèces exotiques envahissantes reste prioritaire et une forte demande de sensibilisation au patrimoine naturel de manière participative (chantiers, sortie de terrain) a émanée de cette réunion.

En avril 2017, l'animatrice a visité avec le Président du COPIL le site de Précaillé afin de lui présenter les enjeux du site Natura 2000.

Au fil des actions menées, la structure animatrice a consulté le président du COPIL et informé par mail les membres du COPIL.

b) Gestion administrative et financière

Gestion et suivi du programme d'actions

La structure animatrice a élaboré le programme d'action de l'année 2018, à partir des fiches-actions du DOCOB. Durant l'année d'animation, l'animateur a planifié et organisé son emploi du temps, classé les documents relatifs à l'animation du site, archivé les mails et complété son calendrier de suivi.

Consultation publique

La structure animatrice soumise aux règles de la commande publique a organisé une consultation publique pour la ½ journée de sensibilisation à destination des agents d'entretien d'espaces verts et de plans d'eau afin de recruter un prestataire compétent. L'animatrice a rédigé le cahier des clauses techniques particulières et étudié les candidatures sur le plan technique. Les services administratifs se sont chargés de rédiger et suivre la partie administrative de la consultation. Cette consultation s'est avérée infructueuse. La structure animatrice a alors fait appel dans le cadre d'une consultation de prestataire au CEN Auvergne qui co-anime avec le Conservatoire botanique national du Massif central le réseau relatif aux espèces exotiques envahissantes.

Rapport d'activité et bilan financier

Le SMAT a rédigé un rapport d'activité pour présenter les actions accomplies en 2017. Ce document dresse le bilan annuel de la gestion administrative de la mise en œuvre du programme d'actions sur le site ainsi que le bilan financier détaillé.

Mise à jour de la base de données SUDOCO devenue SIN2

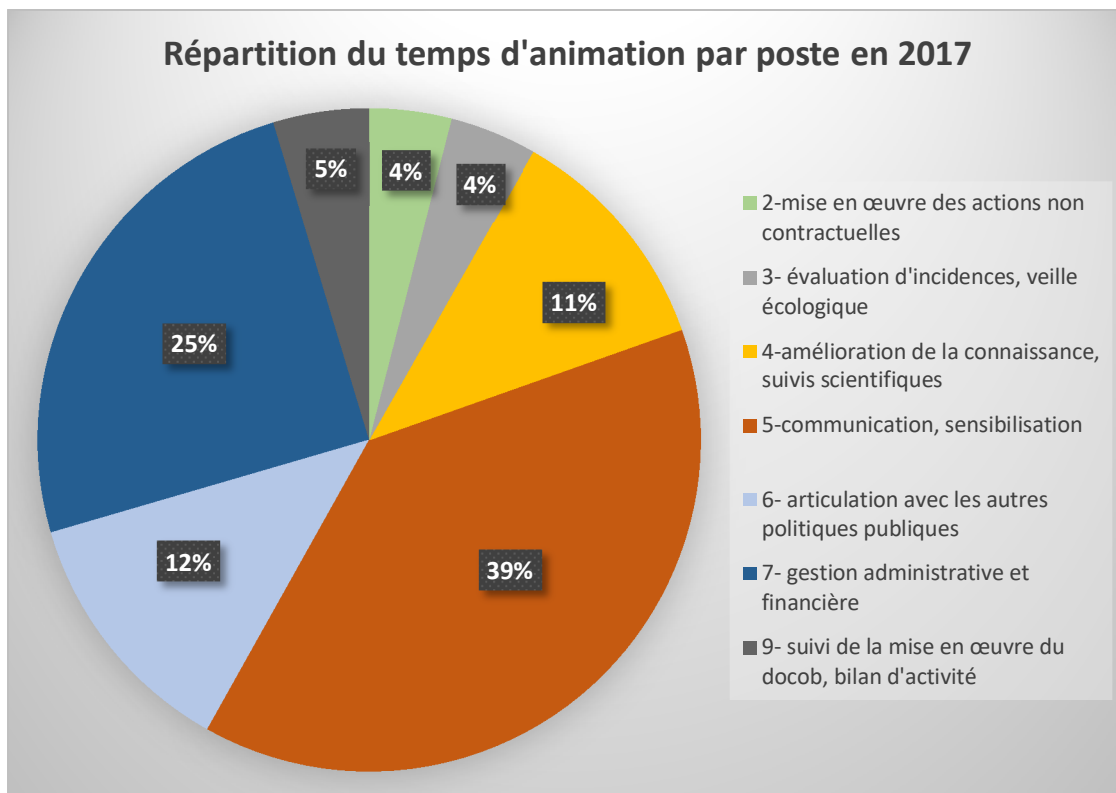
La mise à jour de la base de données n'a pas été réalisée en 2017 faute de formation sur le nouvel outil SIN2. Toutefois l'animatrice s'est familiarisée avec ce logiciel et l'a testé. Ce retour d'expérience a été communiqué aux services de l'Etat.

<i>Détail des opérations 2017</i>	Nombre de jours
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	16
9. Suivi de la mise en œuvre du Docob / Bilans d'activité	3
TOTAL	19 j

II. Synthèse de l'animation 2017 sur le site "Val d'Allier Limagne brivadoise"

1. Bilan du temps d'animation sur le site

Le graphique suivant illustre la part du temps d'animation consacré à chaque partie de l'animation globale, selon le classement précédent.



En 2017, près de 40% du temps d'animation a été consacré à des actions de sensibilisation et de communication. Il apparaissait en effet nécessaire de poursuivre le développement de cette mission qui est la base d'une appropriation des enjeux du site Natura 2000 par les acteurs locaux.

Par ailleurs, comme sur d'autres sites, la part de gestion administrative et financière représente près ¼ du temps d'animation.

Enfin la prise en compte des enjeux du site via le suivi des politiques publiques et les suivis naturalistes représentent environ 10% du temps d'animation.

La mission qui a été peu mise en avant en 2017 fut la contractualisation.

2. Synthèse financière

Les tableaux suivants résument les dépenses et les recettes engagées pour l'année 2017 sur le site "Val d'Allier Limagne brivadoise" (convention attributive n°2016-79).

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	12 159,94 €	13 360,44 €
Animation «sensibilisation de agents d'entretien d'espaces verts aux espèces végétales exotiques envahissantes"»	CEN Auvergne	1170	
Frais professionnels		30,50 €	
TOTAL		13 360,44 €	13 360,44 €

III. Bilan et analyse des actions menées en 2017

Identifiée comme étant un enjeu majeur, la présence des espèces exotiques envahissantes et plus particulièrement des plantes envahissantes a fait l'objet des actions prioritaires de l'année 2017 sur le site Natura 2000 « Val d'Allier Limagne brivadoise ».

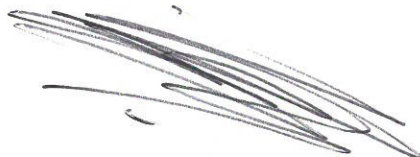
Aucune recherche de contractualisation n'a pas été réalisée sensu stricto sur ce site. L'un des objectifs de l'organisation des actions de sensibilisation est de toucher d'éventuels propriétaires mais force est de constater que jusqu'ici ce n'est pas le cas. Il sera donc nécessaire d'étudier un autre mode de communication avec eux. Toutefois le parcellaire est très morcelé et donc peu propice à la contractualisation.

Par ailleurs, les actions de communication auprès de certains acteurs (présidents des AAPPMA, élus, techniciens) ont permis de développer un relationnel qui devrait permettre une meilleure prise en compte des enjeux du site Natura 2000 par les usagers.

Comme les années précédentes, les relations avec les services de l'Etat en lien avec l'eau restent difficiles. La structure animatrice n'est pas systématiquement associée si ce n'est au moins informée des actions menées (ou non) sur le DPF. Ces éléments ont fait l'objet d'une demande de travail de communication interstructures lors de la réunion des structures animatrices de Haute-Loire

A Langeac, le 31 décembre 2017

Le Président du SMAT du Haut-Allier
Christian POULET



Annexes

Annexe 1 : Documents relatifs aux actions d'animations sur le thème des espèces exotiques envahissantes

Annexe 2 : Documents relatifs à la ½ journée de sensibilisation des agents d'entretien d'espaces verts aux « espèces végétales exotiques envahissantes » organisée le 4 octobre 2017 à Fontannes

Annexe 2 : Support de présentation pour la réunion du comité de pilotage du 9 novembre 2017

Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage

Annexe 1 : Documents relatifs aux actions d'animations sur le thème des espèces exotiques envahissantes



Médiathèque
du 16 au 27 mai 2017

AMBROISIE, RENOUEE DU JAPON, RAGONDIN, ...
VOUS CONNAISSEZ SANS DOUTE CES NOMS
MAIS SAVEZ-VOUS QUE CES ESPÈCES
SONT DES ...

**ESPÈCES EXOTIQUES
ENVAHISSANTES**

PRÉSENTES SUR LE BASSIN DE LA LOIRE.
EXPOSITION ÉDITÉE PAR LA FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
DANS LE CADRE DU PLAN LOIRE GRANDIEUR NATURE

PRÉSENTATION DE
L'EXPOSITION PAR
UNE ANIMATEUR NATURE 2000
LE MARDI 16 MAI À 18H00
À LA MÉDIATHÈQUE





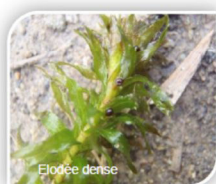

Annexe 2 : documents relatifs à la ½ journée de sensibilisation des agents d'entretien d'espaces verts aux « espèces végétales exotiques envahissantes » organisée le 4 octobre 2017 à Fontannes

INVITATION

Sensibilisation
aux espèces végétales exotiques envahissantes
sur le Brivadois

Mercredi 4 octobre 2017

*A partir de 13h30
salle polyvalente de Fontannes*



Elodée dense



Renouée asiatique

Sur inscription

auprès de Barbara SERRURIER SMAT du Haut-Allier
b.serrurier@haut-allier.com ou au 04 71 77 28 30

Coupon-réponse

Structure : Contact : téléphone mail :
NOM et Prénom :
Participant 1 :
Participant 2 :
Participant 3 :

Le Val d'Allier brivadois est un secteur sur lequel l'enjeu lié aux espèces végétales exotiques envahissantes est important. Certaines espèces telles la Renouée du Japon sont déjà implantées sur ce territoire, d'autres ne sont présentes que par stations très isolées comme l'Ambroisie à feuille d'armoïse.

Les impacts des espèces végétales exotiques envahissantes sont importants : impact sanitaire, impact écologique, impact paysager et impact économique direct et indirect. Limiter leur implantation et leur propagation est donc primordial.

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Val d'Allier Limagne brivadoise », le SMAT du Haut-Allier vous propose une ½ journée **GRATUITE** de sensibilisation de vos agents à cette problématique

Programme

- ✓ Accueil des participants
- ✓ Présentation de quelques espèces végétales exotiques envahissantes terrestres et aquatiques (statuts, critères de détermination, biologie, mode de gestion)
- ✓ Visite sur le terrain (possibilité de covoiturage)



Ambroisie à feuilles d'armoïse





Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois

Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes



Site Natura 2000 « Val d'Allier Limagne brivadoise »

Avec le soutien financier :



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois

- Définition des EEE et notion d'exotisme
- Impacts des EEE
- Rappel sur la situation en Europe, France et Auvergne
- Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le brivadois : Ambroisie, Egérie dense, Erable négundo, Renouées asiatiques, Sénéçon du cap
- Présentation d'espèces ornementales à substituer par des essences non envahissantes : Arbre à papillons, Spirée de Douglas, Sumac de virginie, Bambou,...
- Principes généraux pour limiter la propagation des espèces végétales envahissantes



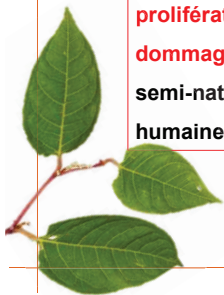
Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes



Espèces Exotiques Envahissantes: Définition

Définition :

Une espèce exotique envahissante encore appelée espèce invasive est une **espèce exotique** dont la **prolifération** (récente ou passée) cause des **dommages (impacts)** aux écosystèmes naturels et/ou semi-naturels et/ou des problèmes graves à la santé humaine sur un **territoire donné**.



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes



Espèces Exotiques Envahissantes: Notion d'exotisme

• Origine géographique (autre continent)



• Date d'apparition sur le territoire (après 1500)

• Rôle des activités humaines dans l'introduction (transports, travaux, horticulture...)



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes



Impact des espèces végétales envahissantes

Ecologiques

- Régression voire extinction d'espèces (perte de biodiversité),
- Appauvrissement des écosystèmes,
- Homogénéisation des paysages,
- Erosion des berges de cours d'eau ...



Sanitaires

- Allergies, brûlures pour les hommes et toxicité pour les animaux, (Ambroisie, sénéçon du Cap, Berce du Caucase ...)

Economiques

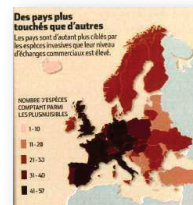
- Coût de la gestion des espèces invasives
- Coût des traitements de santé
- Perte d'attrait touristique
- Perte de rendement et de production...



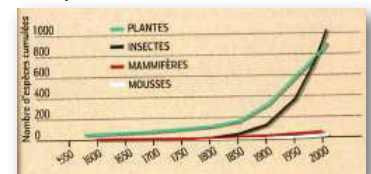
Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes



La situation en Europe



- 1500 EEE présentes en Europe (estimation)
- coût annuel estimé à 12 milliards d'€/ an
- Nécessité d'une coordination à l'échelle de l'Europe



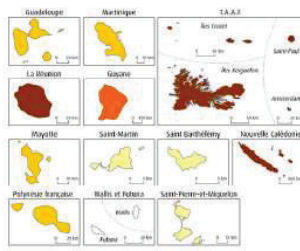
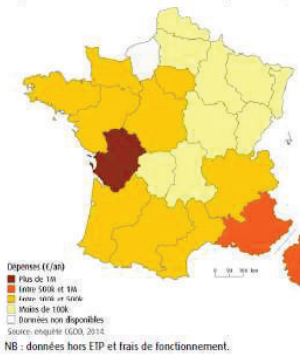
- Règlement européen d'octobre 2014, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015, une liste EEE de 37 espèces parue en juillet 2016 complétée d'une liste de 12 espèces en juillet 2017 soit 49 espèces



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

La situation en France

Dépenses liées aux EEE au niveau national (2009-2013)

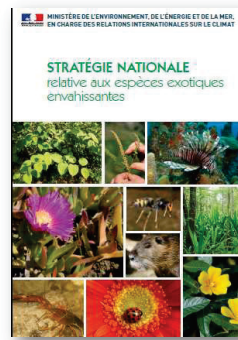


- 600 EEE présentes en France
- coût annuel estimé à 38 millions d'€/ an



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
 Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

La situation en France



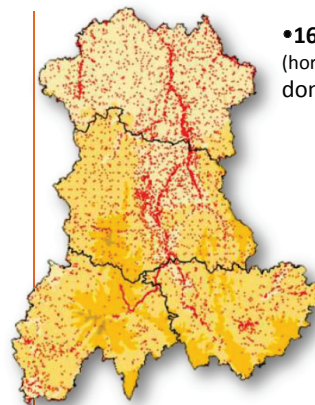
Une **Stratégie nationale** parue en mars 2017 et structurée en 5 axes d'intervention :

- Axe 1 – Prévention de l'introduction et de la propagation
- Axe 2 – Intervention de gestion des espèces et de restauration des écosystèmes
- Axe 3 – Amélioration et mutualisation des connaissances
- Axe 4 – Communication, sensibilisation, mobilisation et formation
- Axe 5 - Gouvernance



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
 Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

La situation en Auvergne



- 168 EEE présentes en Auvergne en 2014 (hors ravageurs cultures et forêt)
- dont 141 espèces végétales et 27 animales



Concentration sur :

- Cours d'eau
- Axes transports et linéaires énergie
- Zones de plaines
- Agglomérations et zones urbanisées



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
 Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

La situation en Auvergne

22 EEE de la liste européenne présentes en Auvergne :

- 15 espèces animales de la liste européenne
- 7 espèces végétales de la liste européenne



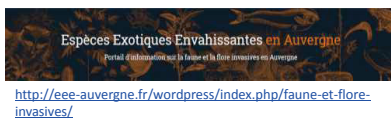
Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
 Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

La situation en région Auvergne-Rhône-Alpes



- Des listes d'espèces animales et végétales à compléter à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes
- Une déclinaison régionale de la stratégie nationale en cours de réflexion (journée du 21 septembre 2017)

- Un site internet dédié EEE Auvergne créé en 2016

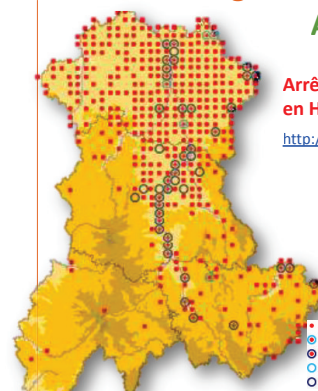


Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
 Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Ambrosie à feuilles d'Armoise

Arrêté préfectoral d'obligation de lutte de 2013 en Haute-Loire

http://www.ambrosie.info/docs/Arrete_Ambrosie_DDASS_43.pdf



CHLORIS® CBN Massif central - 02 Octobre 2017



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
 Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Ambrosie à feuilles d'Armoise

Etat au 04/04/2017
1303 référents

721 communes
30 Commcom
2 PNR

2017



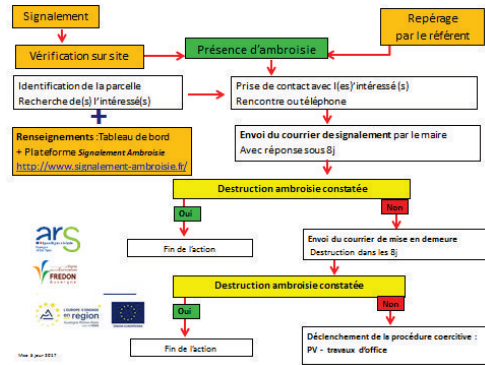
L'application de l'arrêté passe par la mise en œuvre d'une gestion territoriale à l'échelon communal – intercommunal

=> Réseau de collectivités et de référents Ambrosie accompagné par la FREDON Auvergne en charge de la mise en œuvre du Plan d'action de lutte contre l'Ambrosie élaboré par l'ARS



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Ambrosie à feuilles d'Armoise



Circuit de gestion à l'échelle communale



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

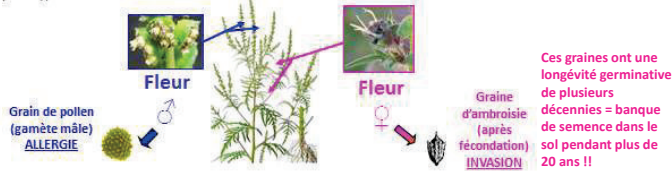
Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Ambrosie à feuilles d'Armoise

Biologie

→ **Famille** : Astéracées comme Pâquerette, Séneçon, Tournesol, Armoise.....
Le genre Ambrosia, env. 40 espèces dans le monde, 4 esp. américaines introduites en France

→ **Plante annuelle** : ne se reproduit que par dessemences (env. 3000 semences / plante)
Fleurs mâles et femelles éparpillés sur le même pied
De 20 cm à 1,5 m de haut

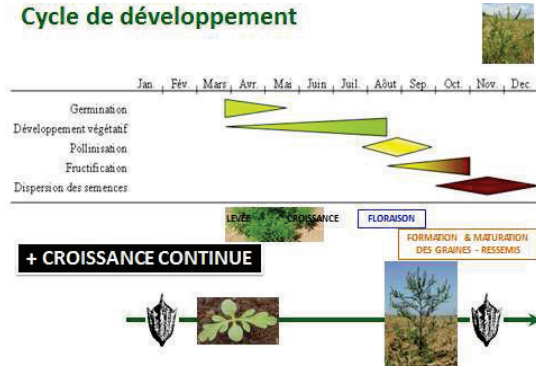
→ **Plante anémophile** : pollen transporté par le vent, plusieurs millions de grains de pollen/plante



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Ambrosie à feuilles d'Armoise

Cycle de développement



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Ambrosie à feuilles d'Armoise

Comment reconnaître l'ambrosie à feuilles d'armoise



Feuilles

- ✓ profondément découpées
- ✓ du même vert sur les deux faces
- ✓ sans odeur quand on les froisse
- ✓ opposées puis alternes



Tige

- ✓ Velue
- ✓ Souvent rougeâtre



Fleurs (mâles)

- ✓ de couleur jaune-vert
- ✓ sur de longs épis



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Ambrosie à feuilles d'Armoise

Milieux colonisés

Parcelles agricoles Zones anthropisées Bords de route Grèves de rivière



→ Milieux perturbés, à faible compétition

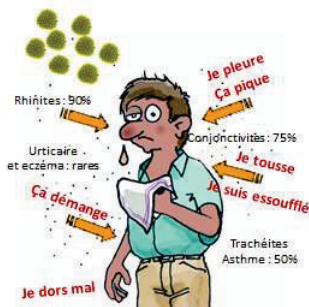


Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Ambrosie à feuilles d'Armoise

IMPACTS

→ sur la santé



→ Sur l'économie en Rhône-Alpes

	2011	
	Coûts	Nb d'allergiques
Estimation basse Population certainement allergique	14,2 millions d'€	194 481
Estimation haute Population présumée allergique	20,0 millions d'€	258 714

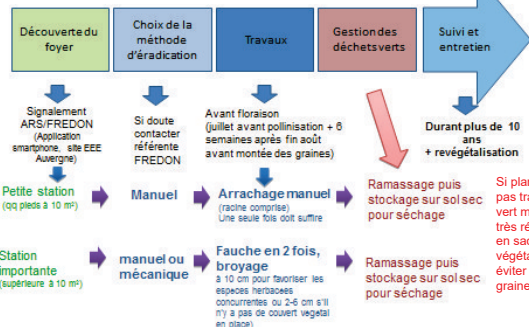
= entre 4,2% et 5,5% de la population des 6-64 ans en Rhône-Alpes est allergique



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Ambrosie à feuilles d'Armoise

Si observation d'une station d'Ambrosie



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Ambrosie à feuilles d'Armoise

GESTION

Pour intervention manuelle : port de gant conseillé si la plante est en fleur afin de réduire le risque d'allergie, le port d'un masque est obligatoire ainsi que d'une combinaison jetable après intervention (limiter le transport de pollen dans véhicules)

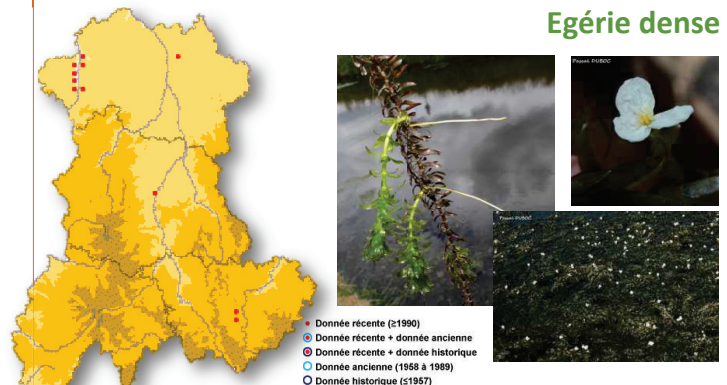


Si présence de graine, prévoir des sacs étanches pour éviter la propagation



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Egérie dense



CHLORIS® CBN Massif central - 02 Octobre 2017

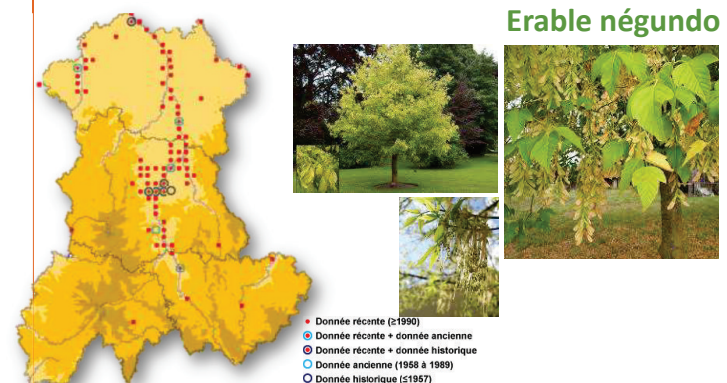
Aucune réglementation en 2017



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Egérie dense

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Erable négundo



CHLORIS® CBN Massif central - 02 Octobre 2017

Aucune réglementation en 2017



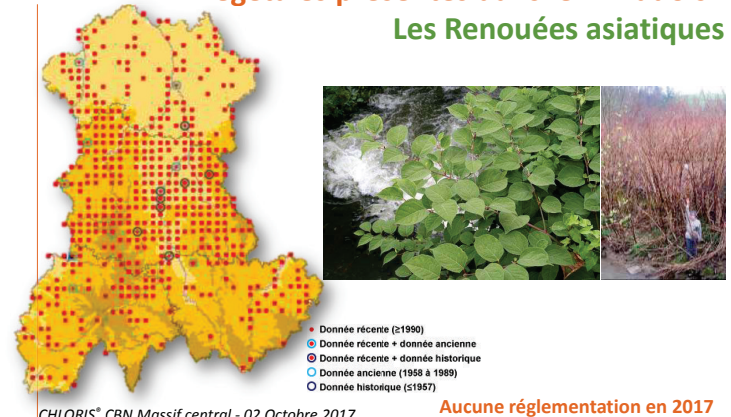
Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Erable négundo

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Les Renouées asiatiques



Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Biologie Renouées asiatiques

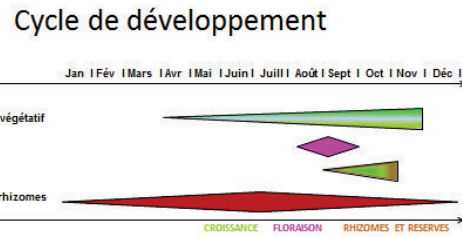
Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Cycle de développement Renouées asiatiques

→ **Famille** : Polygonacées (*sarrazin, oseille, rhubarbe, renouées...*), env. 800 espèces dans le monde. Le genre : polygonum.

→ **Plante vivace** (cycle de vie pluriannuel), de 1 m à 4 m de haut

→ **Reproduction** : sexuée par des graines possible mais anecdotique
 • végétative : mode dominant de développement par les rhizomes (+ 2 mètres de profondeur par + de 10 mètres de longueur),

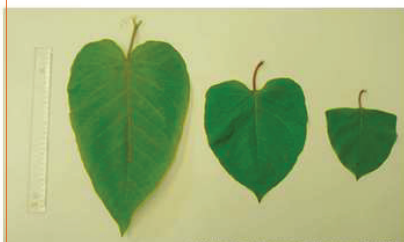
→ **Propagation** :
 • Elle se propage surtout par fragment de tiges et de rhizomes. Quelques grammes suffisent.
 • Par graine possible mais pas le mode de propagation dominant en France.



Germination : possible mais peu fréquent (beaucoup de graines stériles)
Reproduction végétative : Fort grâce à des rhizomes puissant et fort développement
Développement : fortement couvrant, monospécifique, production substance allélopathique éliminant les autres espèces
Pollinisation : autofertile et/ou insectes, pollen non allergène
Dispersion rhizomes et tiges : transport par eau, transport terre, engins...

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Comment les reconnaître Renouées asiatiques

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Comment les reconnaître Renouées asiatiques



- Feuilles**
- ✓ Grandes feuilles
 - ✓ même vert sur les 2 faces
 - ✓ sans odeur quand on les froisse
 - ✓ alternes

Renouée de Sakhaline (présence non avérée)
 Fleurs couleur verte
 Feuilles de 25 à 40 cm

Renouée de Bohême (hybride) (présence avérée)
 Fleurs couleurs blanc crème
 Feuilles de 15 à 25 cm

Renouée du Japon (présence avérée)
 Fleurs couleurs blanc crème
 Feuilles de 10 à 20 cm



- Tige**
- ✓ Glabre (sans poil)
 - ✓ Tâchetée de rouge, creuse, cylindrique
 - ✓ nœuds marqués



- Fleurs**
- ✓ de couleur blanc crème
 - ✓ En grappe à l'aisselle des feuilles



- Racines**
- ✓ très profondes
 - ✓ Cassantes
 - ✓ Rhizomes lignifiés et très ramifiés

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Renouées asiatiques

Comment les reconnaître



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Renouées asiatiques

Milieus colonisés

Zones anthropisées (mur, pont, friches, dépôt...)



Berges cours d'eau

Bords de route



→ Milieux frais, ombragés et riche en nutriment



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Renouées asiatiques

IMPACTS

→ Ecologique

- **Massif dense et monospécifique** (fort recouvrement et plante aéliopathique)
- **Diminution de la biodiversité floristique et faunistique**
- **Perte de diversité paysagère**
- **Impact sur activités de loisirs, par accès limité** (pêche, circuit vélo, ...)
- **Favorise érosion en période hivernale car sol à nu**
- **Espèce mellifère en fin d'été** (mais diminue offre pollinisateurs)

Plantes à très fort profil invasif

Figure parmi les 100 plantes les + envahissantes du monde (IUCN)

REGLEMENTATION

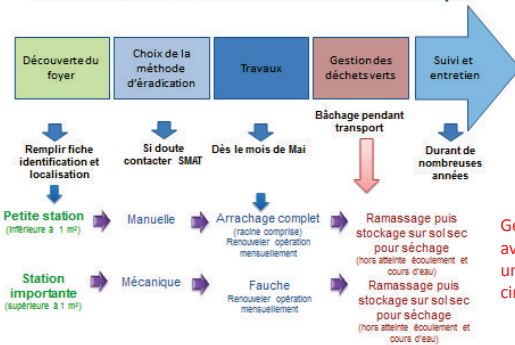
- **Aucune en 2017**



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

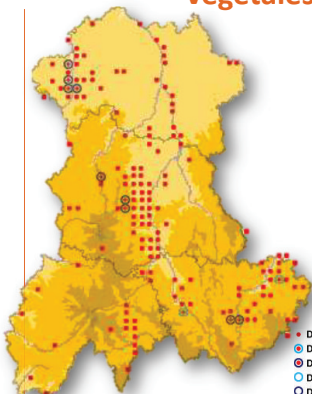
Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Renouées asiatiques

Si observation d'une station de Renouée asiatique



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Sénéçon du Cap



- Donnée récente (≥1990)
- Donnée récente + donnée ancienne
- Donnée récente + donnée historique
- Donnée ancienne (1958 à 1989)
- Donnée historique (≤1957)

CHLORIS® CBN Massif central - 02 Octobre 2017

Aucune réglementation en 2017



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Sénéçon du Cap

Biologie

→ **Famille** : Astéracées (*Pâquerette*, *Ambrosie*, ...) Le genre: *Senecio*

→ **Plante vivace** de 30 cm à 70 cm de haut. Souvent en forme de boule. Longévité de la plante de 5 à 10 ans.

→ **Reproduction** : sexuée par des graines. Elle fleurit quasiment toute l'année en dehors des périodes de gel. Les fruits sont des akènes (de 2 à 2,5 cm) munis d'une aigrette blanche. 10 000 à 30 000 akènes produits par pied.

→ **Propagation** :

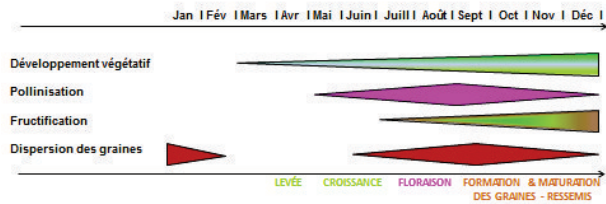
• Par ses graines transportées par le vent, l'eau, les animaux et les hommes. Essentiellement par les voies de communications (route, voies ferrées, ...)



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Séneçon du Cap

Cycle de développement



Germination : rapide et massive toute l'année (pas de dormance), avec pic au printemps et en automne (longévité des graines de 2 ans max)

Développement : monospécifique car sécrète des substances allélopathique

Pollinisation : essentiellement par les insectes,

Dispersion graines: vent, activités humaines, animaux, eaux

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Comment le reconnaître Séneçon du Cap

Fleurs

- ✓ Jaune vif
- ✓ Groupées en capitules irréguliers
- ✓ De 1,8 à 2,5 cm

Tiges

- ✓ Dressée et ramifiée
- ✓ Pleine, ronde, légèrement cannelée
- ✓ Sans poils, verte

Racines

- ✓ Denses et superficielles

Feuille

- ✓ Étroite et linéaire
- ✓ dentée irrégulièrement
- ✓ Bord légèrement enroulé
- ✓ alternes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Séneçon du Cap

Comment le reconnaître



Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Séneçon du Cap

Milieus colonisés

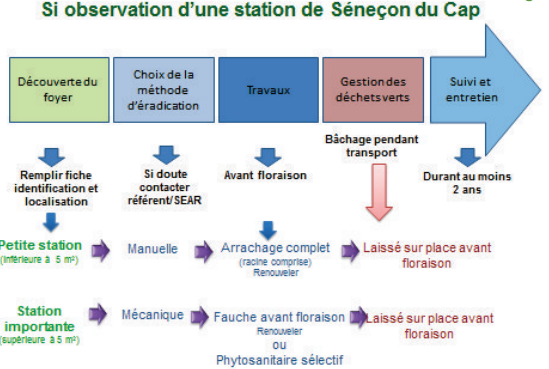
Zones anthropisées (voies communication...)

Tous milieux naturels

→ Tous milieux, sur sol peu profond

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Séneçon du Cap

Si observation d'une station de Séneçon du Cap



Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Séneçon du Cap

IMPACTS

- Ecologique
- Implantation dans tous types de milieux (sec, humide, salé...)
 - Diminution de la biodiversité floristique et faunistique
 - Perte de diversité paysagère
- Economique et sanitaire
- Toxique pour les troupeaux

Plantes dont le profil invasif reste à préciser pour Auvergne mais en pleine progression

REGLEMENTATION

- Aucune en 2017

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Espèces ornementales à substituer par des espèces non envahissantes

•Berce du Caucase (brûlure second degré)



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Présentation de quelques espèces végétales présentes dans le Brivadois : Espèces ornementales à substituer par des espèces non envahissantes

•Plantes, arbustes et arbres fréquemment utilisés pour les aménagements de bord de route et en vente libre :

- Herbe de la Pampa
- Arbre à papillons ou Buddleia
- Sumac de Virginie
- Spirée de Douglas
- Graminées...



Favoriser l'utilisation d'essences indigènes,
moins exotiques mais plus simple à gérer pour l'avenir



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Principe généraux pour limiter la Propagation des espèces végétales envahissantes

Favoriser la prévention

- ◆ Ne plus utiliser de plantes invasives dans les aménagements espaces verts, bord de routes, bord de cours d'eau...même si elles sont vendues en pépinières et jardinerie
 - ⇒ Favoriser les plantes indigènes (label végétal local), intégrer cette exigence dans les cahiers des charges des prestataires
- ◆ Eviter de laisser les sols à nu favorables à l'implantation
 - ⇒ Favoriser la végétalisation, limiter les traitements phytosanitaires et privilégier les sélectifs, préserver l'intégrité des milieux
- ◆ Eviter d'utiliser des terres contaminées (graines, rhizome)
 - ⇒ Etre vigilant sur les alentours des zones de stockage, vérifier la provenance des terres dans la mesure du possible, intégrer cette exigence dans les cahiers des charges des prestataires



Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes

Principe généraux pour limiter la Propagation des espèces végétales envahissantes

Favoriser la prévention

- ◆ Veiller au nettoyage du matériel en passant d'un site contaminé à un autre site (bottes, engins, camions, ...)
⇒ Nettoyage des bottes, engins, matériel, véhicules... sur site dédié permettant de récupérer les résidus du nettoyage
- ◆ Veiller au cours du transport des déchets végétaux prélevés à l'étanchéité du conditionnement
⇒ Bâchage des véhicules, mise en sac avec fermeture hermétique, éviter de percer les sacs....



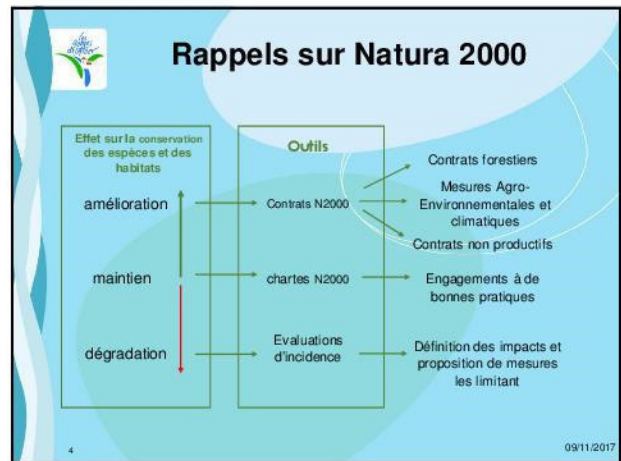
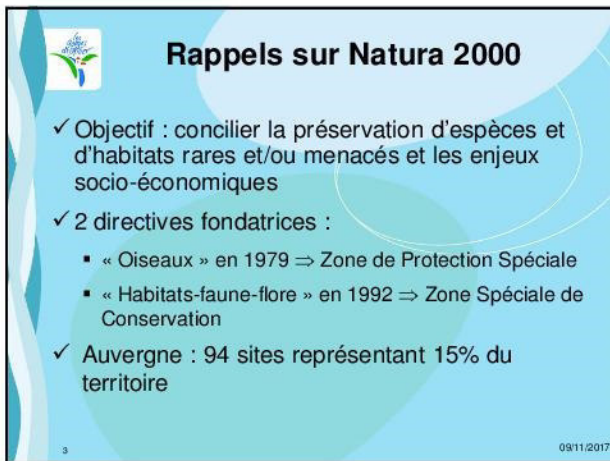
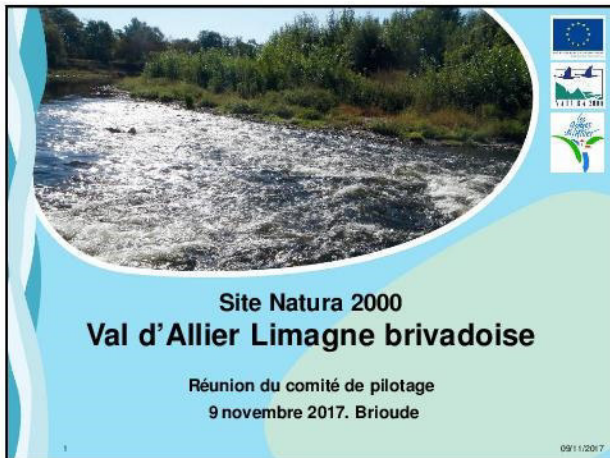
Sensibilisation aux espèces végétales exotiques envahissantes du Brivadois
Mercredi 4 octobre 2017 à Fontannes



Merci de votre attention



**Annexe 3 : Support de présentation pour la réunion du
comité de pilotage du 9 novembre 2017**



Suivis des plantes exotiques envahissantes

- ✓ Suivi annuel au moins sur les stations où chantiers en 2015
- ✓ 3 sites :
 - 1 pour Elodée de Nutall : plan d'eau des Vigeries
 - 2 pour Renouées :
 - Pont de bois : coupe/ arrachage manuel des rhizomes/pose de géotextile/ plantations
 - Pont d'Auzon : arrachage manuel des rhizome (Partenariat ponctuel avec la Protection judiciaire de la Jeunesse)
- ✓ Résultats : mitigés, actions ultérieures à définir

13 09/11/2017

Cas du site du Pont de bois

14 09/11/2017

Suivis des plantes exotiques envahissantes

- ✓ Secteurs où présence forte
 - Pont de bois (Renouées)
 - La Vigerie (Renouées + Ambroisie)
 - Pont d'Auzon (Renouées)
- ✓ Secteurs à suivre
 - Plans d'eau de Lugeac et des Vigeries
 - Chenal en amont du Pont de Lamothe (Ambroisie)

15 09/11/2017

Sensibilisation/ communication

- ✓ Auprès des scolaires (2016) :
 - 2 animations auprès des élèves de 2nde de Bonnefont
 - 1 animation pour les enfants du centre de loisirs de Lavoute-Chilhac
- ✓ Auprès du grand public (2017) :
 - Animation à Brioude (16 mai)
 - Diffusion de l'exposition Espèces exotiques envahissantes (Brioude : serres et médiathèque ; Lamothe)

16

Sensibilisation/ communication

- ✓ 1/2 journée de sensibilisation auprès des agents d'espaces verts (4 octobre)
 - 11 participants; pas de prestataires privés
 - Salle et terrain
- ✓ Sensibilisation des jeunes de la PJJ

17

Communication

- ✓ Diffusion du livret édité en 2015 « Petit guide du pêcheur responsable en val d'Allier brivadois »
- ✓ La Montagne en juin 2016 : retour sur les animations auprès des élèves de Bonnefont
- ✓ La Ruche : présentation d'une balade sur le site Natura 2000
- ✓ Mise à jour du site internet : <http://haut-allier.n2000.fr/>

18



Evaluations d'incidence

- ✓ 3 dossiers d'accompagnement aux EI :
 - Raid Nature des Gorges de l'Allier (2016 et 2017)
 - Déboisement à l'aval du Pont de Vieille-Brioude pour installation de maraîchage
- ✓ Suivi de projet en lien avec le site
 - Travaux d'entretien sur le DPF
 - Coupe de bois sur l'île de Vieille-Brioude

19

09/11/2017



Cohérence ente Natura 2000 et les autres dispositifs du territoire

- ✓ Suivi du contrat territorial Val d'Allier alluvial (actions menées en particulier par la cellule dynamique fluviale)
- ✓ Suivi des actions du CEN Auvergne gestionnaire de 2 secteurs (Précaillé et méandre des Granges)
- ✓ Suivi du dossier de sensibilisation/communication sur la Moule zébrée (étang Robert)
- ✓ Porter à connaissance des enjeux des sites Natura 2000 présents sur le territoire de la com'com Brioude Sud Auvergne auprès du service urbanisme
- ✓ Participation à une journée de sensibilisation du réseau Ambroisie : inscription comme référent

20



Gestion administrative et financière

Organisation du COPIL

Rédaction des rapports annuels

Marchés publics et suivi des prestataires

Bilan financier 2016

+ étude Habitat : 24 120 €

Prévisionnel 2017

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	11 063,72 €	12 138,67 €
Frais professionnels		0,00 €	
TOTAL		11 063,72 €	12 138,67 €

Dépenses		Recettes	
Animation du DOCOB	SMAT du Haut-Allier	12 159,84	ETAT 6 095,17 €
Frais professionnels	2 repas à 15,25 €	30,50	FEADER 6 095,17 €
TOTAL		12 190,34 €	12 190,34 €

21



Programme d'actions 2018 et propositions pour les années suivantes

22

09/11/2017



Contractualisation et actions hors contrat

- ✓ Pris de contact avec les propriétaires
- ✓ Mise en place d'un groupe de travail autour des EEE avec réflexion sur l'opportunité d'actions prises en charge dans les mesures contractuelles (mesure « chantier d'élimination ou de délimitation d'une espèce indésirable »)

23

09/11/2017



Suivis scientifiques et techniques

- ✓ Suivi des stations connues de plantes exotiques envahissantes
 - réalisation de chantiers d'arrachage (à définir en COPIL puis dans le groupe de travail) afin de maintenir une pression et avoir un retour d'expérience
 - Poursuite du partenariat avec la PJJ
- ✓ Prospection du site pour recherche des indices de présence du Castor
- ✓ Evaluation de l'état de la ripisylve : potentiel d'accueil des chauves-souris (inventaire et analyse des résultats selon le faciès de la ripisylve)

24

09/11/2017



Sensibilisation / communication

- ✓ Sensibilisation auprès de étudiants des lycées agricoles (Bonnefont, St Joseph)
- ✓ Animation grand public autour du Castor et de la Loutre / lancement d'une enquête participative
- ✓ Poursuite de la diffusion de l'exposition EEE avec animation de présentation associée (Fontannes en janvier)
- ✓ Journée de sensibilisation des élus aux EEE : voyage d'étude dans le Puy de Dôme sur des zones à fort envahissement et retour d'expérience des élus locaux



25

09/11/2017



Autres pistes d'actions

- Organisation d'un forum Val d'Allier ?
- Identification d'autres publics à sensibiliser ?
- Identification d'autres thématiques sur lesquelles sensibiliser ?

26

09/11/2017



Questions diverses

27

09/11/2017

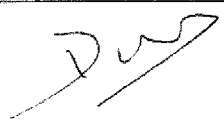

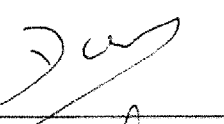
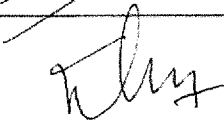
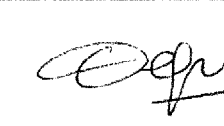
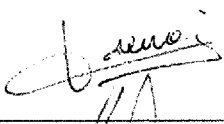

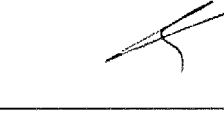
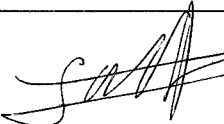


Comité de pilotage du jeudi 9 novembre 2017

Site Natura 2000 « Val d'AllierLimagne brivadoise » Fr 8301072 Salle Allier de l'Instruction. Brioude

Feuille de présence

Nom/ Prénom	Organisme représenté	Signature	Adresse/ e-mail/ téléphone
JEAN-LUC GAGNE	syndicat des Propriétaires 43		gagne.jeanluc @wanadoo.fr
FOURNOLS Uranique	Commune Vieille Brioude		uranique.fournols @wanadoo.fr
BONJEAN Gérard	Mairie AZERAT		
PAGES Maurice	CCBSA		
BERGOUIGNOUX Michel	Conseil de partenariat		mbergougnoux@orange.fr 06.19.29.34.77.
MARCHAUD René	Mairie Fontannes		rene.marchaud@sf.fr 0619195153
Annie AUZARD	Mairie LAMOthe		annie.auzard@orange.fr 07.86.87.20.65
Blanchin Mickael	Moto club du Haut-Allier (Loangre)		mickaelblanchin@outlook.fr 06-77-83-48-57

Nom/ Prénom	Organisme représenté	Signature	Adresse/ e-mail/ téléphone
DUMAS Jean Christophe	Comité départemental de motocyclisme.		
DUMAS Jean Christophe	Membre du bureau. Directeur de la ligue Moto Auvergne Rhône Alpes		jeanchristopheclumas @hotmail.fr
DUMAS Jean Christophe	organisateur de la route Moto Télex de Paysans		
CHASSAN Franck	MOTO-CLUB de BRIOUDE		Le bourg 43100 SAINT-BENZIEE fchassan@orange.fr
Deguen Marie Christine	Adjointe Brioude		deguibrioude@aol.com 06-63-52-27-78
JOSEVICI François	P.T AAPPAA Brioude.		Francois.josevici@orange.fr 06-82-65-82-84.
VERNAT Jean	FD pêche 43		jeanvernat@orange.fr federation.pêche@navlidun.fr.
SERRAVER Berbère	SNAT Haut-Allier		b.serrauber@Raut-allier.com
PLANCHON Alex	SNAT Haute Loire		
SAILLARD Julien	CEN Auvergne		julien.saillard@ cen-auvergne.fr

Annexe 4 : Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage

Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage

9 novembre 2017 – Salle Allier. L'instruction. Brioude

Présents :

Mme Annie AUZARD	commune de Lamothe
M. Gérard BONJEAN	commune d'Azerat
M. Michel BERGOUGNOUX	Conseil départemental de Haute-Loire
Mr Franck CHASSAN	motoclub de Brioude
Mme Marie-Christine DEGUI	commune de Brioude
M. Jean-Christophe DUMAS	comité départemental de motocyclisme et membre du bureau directeur de la ligue moto Auvergne-Rhône-Alpes
Mr Mathieu FLANDIN	motoclub du Haut-Allier
Mme Véronique FOURNOLS	commune de Vieille-Brioude
Mr Jean-Luc GAGNE	syndicat des propriétaires forestiers privés de Haute-Loire
Mr François JOSENCI	AAPPMA de Brioude
M. René MARCHAUD	commune de Fontannes
M. Maurice PAGES	communauté de communes Brioude sud Auvergne et Président du comité de pilotage
Mme Flora PLANCHON	Direction départementale des territoires 43
Mr Julien SAILLARD	Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
Mme Barbara SERRURIER	SMAT du Haut-Allier
Mr Jean VERNAT	Fédération départementale de la pêche Haute-Loire

Excusés

Agence française pour la biodiversité, René MARTIN
Chambre d'agriculture de Haute-Loire, Mme Mireille GARDES
Conservatoire botanique national du Massif central
DREAL service eau hydroélectricité nature
Maison du tourisme de la Haute-Loire, Mr Daniel VINCENT
Parc naturel Livradois-Forez, Mr Tony BERNARD
SMAT du Haut-Allier, Mme Geneviève BOULET

Dans ce compte-rendu, seuls les points ayant fait l'objet d'échanges sont présentés et dans un ordre permettant une lecture claire. Vous trouverez la présentation en annexe.

M. PAGES, Président du Comité de pilotage, accueille les participants et ouvre la séance en présentant l'ordre du jour de la réunion et en indiquant qu'il lui semble fondamental de sensibiliser à la biodiversité avec pédagogie.

Il passe la parole à Mme SERRURIER pour présenter et développer les points à l'ordre du jour.

Rappels sur Natura 2000 (diapositives 3 et 4)

Mme SERRURIER présente le dispositif Natura 2000 dans ses grandes lignes (principes, mise en œuvre en France, outils disponibles pour atteindre l'objectif de préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire).

Mr BONJEAN réagit sur la présentation de l'évaluation d'incidence qui s'avère être un élément supplémentaire à apporter lors de projets et indique ne pas avoir le sentiment d'une évolution vers une simplification des démarches contrairement à ce qui est annoncé au niveau national. Cette lourdeur administrative pourrait conduire à une absence de déclaration ou demande d'autorisation.

Mme PLANCHON précise que 2 évolutions sont en cours :

- L'une en vue d'améliorer la communication entre les services chargés de l'instruction des dossiers en particulier, et avec les structures animatrices,
- L'autre via la procédure unique qui concerne les dossiers ICPE (installation classées), loi sur l'eau et défrichement (obligatoire depuis juin 2017).

Mme SERRURIER dans sa présentation du site Natura 2000 « Val d'Allier Limagne brivadoise » indique que, d'une manière générale, les périmètres sont issus d'une concertation avec les acteurs des territoires. Mr BONJEAN indique qu'il ne se souvient pas d'un travail de concertation sur ce site. Mme PLANCHON revient alors sur les différentes phases qui ont eu lieu pour l'établissement du périmètre actuel.

- Phase 1 : définition des périmètres originels (SIC : site d'importance communautaire), en s'appuyant sur les éléments de connaissance (inventaires et définition des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique - ZNIEFF),
- Phase 2 : définition d'un périmètre approximatif du site VALB basé notamment sur ces ZNIEFF, mais aussi la connaissance initiale des habitats et espèces,
- Phase 3 : précisions des enjeux sur le site et ajustement du périmètre aux limites de parcelles et identifiables sur le terrain ⇒ validation du périmètre actuel.

Les procédures ont évolué au cours des années : une concertation en amont et une meilleure prise en compte des acteurs locaux (dialogue) sont désormais réalisées lors de l'ajustement des périmètres des sites (globalement fait en Haute-Loire, hormis pour le site strictement linéaire « Cé et Auzon »), la révision des docobs ou encore l'élaboration annuelle des programmes d'actions prévisionnels (prise de décision).

Rappels sur le site « Val d'Allier Limagne brivadoise » (diapositives 5 à 7)

Concernant les espèces présentes, Mr PAGES demande à quel titre elles sont dites d'intérêt communautaire. Mme SERRURIER indique que ce sont des espèces rares ou menacées listées dans l'annexe I de la directive « Habitat, faune, flore » de 1992. Certaines sont aussi des espèces protégées au niveau national. Mme PLANCHON précise que ces espèces ou les habitats, peuvent être remarquables de par leur localisation (limite de répartition) ou par leur caractère d'espèce indicatrice (ex. indicatrice de bon état écologique d'une rivière : présence du Saumon ou de la Loutre).

Mr PAGES aimerait voir développer l'intérêt de ces espèces dans les écosystèmes et qu'il soit présenté aux usagers du site.

Concernant le Castor, cette espèce a déjà été observée sur le site mais aucune installation n'est avérée. Mr BONJEAN s'interroge sur la réalité d'une installation « naturelle » et évoque une possible introduction d'une espèce qui n'aurait pas trouvé le milieu adapté. Mr SAILLARD revient sur la recolonisation du bassin de la Loire par le Castor à partir effectivement d'une réintroduction décidée suite à la disparition de l'espèce (chasse pour divers usages). Le Castor a depuis recolonisé les cours d'eau et effectivement fait des incursions sur le Brivadois sans pour le

moment s'y implanter de manière définitive. Différents facteurs entrent certainement en ligne de compte en particulier la densité de population sur le secteur aval et le comportement territorial de l'espèce : une faible densité à l'aval permet l'installation des jeunes émancipés qui n'ont pas alors à chercher des territoires plus en amont.

Bilan de l'animation sur les années 2016-2017 (diapositives 9 à 21)

Contractualisation (diapositive 9 et 10)

Mme SERRURIER présente le travail réalisé pour permettre l'ouverture d'une contractualisation aux agriculteurs et insiste sur les difficultés rencontrées liées en particulier au contexte général (précédents contrats non menés à terme ; compensations financières pas à la hauteur des engagements proposés ; absence de paiements des premiers dossiers engagés en 2015). Mme PLANCHON précise que les mesures agro-environnementales rejoignent les objectifs d'autres politiques telle l'incitation à la conservation en agriculture biologique et qu'à ce titre même sans contractualisation spécifique à Natura 2000, il existe une démarche globale dans le sens de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les pratiques agricoles. Ainsi d'autres acteurs sont susceptibles d'accompagner les agriculteurs dans des démarches d'adaptation / d'évolution des pratiques (Agence de l'eau notamment).

L'absence de contractualisation via les outils Natura 2000 ne signifie pas absence d'action. Des actions d'acquisition foncières et d'animation sont réalisées dans le cadre du contrat territorial Val d'Allier alluvial par le CEN Auvergne comme maître d'ouvrage.

Pour rappel : un contrat territorial (CT) est un outil opérationnel lorsqu'il y a un enjeu lié aux cours d'eau (anciens « contrat rivière »). Diverses actions sont proposées comme de l'aménagement de berge et des actions en faveur de la continuité écologique. Dans le cadre du contrat territorial Val d'Allier alluvial, la thématique est celle de la dynamique fluviale. L'acquisition amiable auprès de propriétaire dont les parcelles sont dans des zones soumises à l'érosion avec en parallèle un maintien de l'activité agricole. Mr BONJEAN alerte sur les conséquences potentielles pour d'autres secteurs si on laisse s'éroder les berges naturellement.

Mr SAILLARD indique qu'en 2018 des animations seront proposées dans le cadre de ce CT.

Mme FOURNOLS demande quels types de mesures étaient proposées. Il s'agissait par exemple d'absence de fertilisation ou mise en place de couvert végétal. Julien SAILLARD précise que la disparition de la mesure de limitation de fertilisation a pu rendre la contractualisation difficile mais que, sur le site Natura 2000 « Val d'Allier Alagnon », la contractualisation a assez bien fonctionné. Mr PAGES intervient en indiquant que sur le plan agronomique une absence totale de fertilisation signifie perte de rendement et sélection d'espèces moins productives. C'est justement une partie de cette perte de rendement qui est compensée par l'aide. L'objectif de la mesure étant de limiter les intrants.

Suivi de l'état de conservation des habitats naturels réalisé par le bureau d'étude Mosaïque Environnement en 2016 (diapositives 11 à 13)

Mme SERRURIER présente une synthèse des résultats de cette étude dont la conclusion générale est la stabilité des habitats en surface et en état de conservation. Il est possible de se réjouir de cette absence de dégradation globale même s'il semble souhaitable d'être plus ambitieux. De plus en détaillant habitat par habitat les situations sont hétérogènes. Ainsi la dégradation des habitats de pelouse est à suivre car ils sont menacés par la fermeture (boisement).

Mr BONJEAN en conclut, pour sa part, que les pratiques antérieures et actuelles ne doivent pas être négatives compte-tenu de ces résultats. Mme PLANCHON précise qu'effectivement la présence du patrimoine actuel est issue de pratiques relativement respectueuses mais aussi des divers dispositifs mis en place pour accompagner les pratiques car la densification des activités sur

le Brivadois est une réalité. En ce sens, il convient de préserver les ressources (qualité et quantité) pour les générations futures.

Concernant les forêts alluviales, Mr SAILLARD invite à relativiser les résultats : à l'échelle européenne et nationale, ces milieux subissent des dégradations importantes. Il convient donc de s'en préoccuper et de maintenir voire d'améliorer l'état de conservation de ces milieux là où s'est encore possible comme sur le site Natura 2000 « Val d'Allier Limagne brivadoise ». Mme SERRURIER conclut qu'à ce titre il y a une responsabilité locale. Mr BONJEAN réagit en indiquant que ce sont souvent les territoires en tête de bassin versant à qui l'on demande des efforts.

Autres suivis (diapositive 13 à 15)

Par ailleurs, un suivi de sites sur lesquels des travaux de gestion de plantes exotiques envahissantes avaient été réalisés en 2015 a été mené et de nouveaux travaux réalisés sur certains secteurs (arrachage manuel de Renouée asiatique). Le principe est de suivre ces stations et d'expérimenter des actions.

Sensibilisation / communication (diapositives 16 à 18)

Mme SERRURIER poursuit par la présentation des actions de sensibilisation et de communication menées. Pour la ½ journée de sensibilisation auprès des agents d'entretien des espaces verts, elle regrette l'absence des entrepreneurs privés et indique qu'il faudrait réfléchir à une autre forme de sensibilisation ou au moins à d'autres horaires.

Par ailleurs l'action de sensibilisation par un chantier auprès de jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse apparaît intéressante car bénéfique sur le plan social (retour de l'éducateur) et permet de sensibiliser un public peu sensible à son environnement « naturel ».

Evaluation des incidences / appui aux porteurs de projets (diapositive 19)

Suite à la présentation des dossiers suivis, il ressort des échanges entre les participants qu'une meilleure communication est nécessaire entre les services et les différents intervenants (structure porteuse de site Natura 2000, services de l'Etat, prestataire en particulier le SICALA), qu'un cahier des charges doit être rédigé et par la suite suivi par le maître d'œuvre et qu'un suivi de chantier doit être réalisé afin de vérifier la conformité au cahier des charges. Mme DEGUI indique qu'il serait important de faire remonter cette demande lors du prochain comité syndical du SICALA.

Par ailleurs, les représentants des activités de motocyclisme font part de leurs difficultés à établir le calendrier de leurs manifestations sportives maintenant réfléchi à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes compte-tenu de l'interdiction en Haute-Loire d'organiser une manifestation motorisée entre le 15 février et le 15 août. Mme PLANCHON leur précise que cette période s'appuie sur les différents besoins de l'avifaune : accueil des migrants en mars, reproduction jusqu'en juin puis élevage des jeunes.

Suivi des politiques publiques et des actions de gestion (diapositive 20)

Le territoire du site Natura 2000 est concerné par plusieurs dispositifs et actions de gestion que la structure animatrice suit afin que les enjeux de Natura 2000 soient pris en compte.

Programme d'action pour 2018 et orientations pour les années à venir (diapositives 23 à 26)

Mme SERRURIER présente différentes actions envisagées pour 2018 et les années suivantes issues du bilan des années précédentes et des actions définies dans le DOCOB.

Les actions retenues par ordre de priorité :

Mise en place d'un groupe de travail sur le thème des espèces exotiques envahissantes

La structure animatrice propose de mettre en place un groupe de travail sur le thème des espèces exotiques envahissantes (EEE), thématique identifiée comme essentielle depuis plusieurs années lors de comités de pilotage. Les participants sont favorables à cette action pour laquelle il conviendra de définir une liste des structures ayant un lien avec cette thématique : communes, associations d'usagers comme celles des sports de pleine nature, le SICALA, le CEN Auvergne et le Conservatoire botanique du Massif central qui assurent l'animation du réseau EEE, la FREDON pour l'Ambroisie, les services de l'Etat tels l'ONCFS et les ceux en charge du DPF (domaine public fluvial). Cette liste n'est pas exhaustive et sera à compléter.

L'objectif de ce groupe de travail serait de définir les actions (type et localisation) à mener sur le site afin de limiter la progression des espèces déjà présentes et d'éviter l'arrivée d'autres espèces. Cela permettrait dans un premier temps de connaître qui fait quoi actuellement puis de réfléchir ensemble à des modalités d'actions opérationnelles.

Sensibilisation

Mme DEGUI et Mrs CHASSAN et DUMAS demandent à ce que les actions de sensibilisation soient plus concrètes : aller sur le terrain pour observer, toucher, sentir voire mener des chantiers d'entretien (retrait d'ordures, arrachage de plantes).

Mme SERRURIER indique que la structure animatrice s'attachera à mettre en place de telles actions. Le retour d'expérience montre que la réussite de telles animations passe par un bon ancrage local et que l'appui de structures associatives locales est essentiel. Elle prendra donc contact avec elles après les avoir recensées et identifiées.

Par ailleurs, la proposition d'un déplacement à la journée à destination des élus voire des techniciens des collectivités sur des zones où les espèces exotiques sont bien présentes et où diverses actions de gestion ont été expérimentées est acceptée. Il s'agira de permettre de visualiser les impacts des certaines espèces exotiques envahissantes et d'échanger avec les élus des territoires concernés.

Réflexion sur la mise en place d'un Forum Val d'Allier

Les participants indiquent qu'ils sont favorables à l'idée sous réserve de définir l'objectif et le/les thèmes d'un tel Forum et sous réserve de trouver les financements nécessaires. Mme SERRURIER prendra donc contact avec les autres structures pouvant être concernées afin d'étudier l'opportunité d'organisation d'un tel événement. Mr SAILLARD indique qu'il existe une dynamique autour des métropoles telles qu'Issoire et Vichy dans laquelle le Brivadois n'est pas encore engagé mais que le territoire pourrait rejoindre.

Autres actions

Actions en vue de contractualisation

Pas de contractualisation agricole possible avant 2020 mais, comme proposé par Mr SAILLARD, il conviendra de maintenir le lien avec les agriculteurs du site via des animations qu'il reste à définir en particulier avec la Chambre d'agriculture de Haute-Loire. Le contexte actuel (gestion des zones vulnérables nitrates sur le territoire) n'a pas semblé favorable pour des actions en 2018.

Il apparaît aussi pertinent que la structure animatrice prenne contact avec les propriétaires de parcelles sur le site pour leur présenter les outils du dispositif Natura 2000 et échanger avec eux sur leurs pratiques et projets. Ces contacts pourraient aboutir à la mise en place de contrats Natura 2000.

Actions de suivi

Le suivi des stations de plantes exotiques envahissantes sera poursuivi dans les prochaines années par la structure animatrice et des chantiers réalisés éventuellement si le groupe de travail « EEE » le préconise.

La recherche d'indice de présence du Castor sera réalisée en 2018 en fonction des résultats de la consultation de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage via son réseau « castor » et de l'Agence Française pour la Biodiversité dont les agents sont sur le terrain.

Afin de participer à la définition d'indices permettant une catégorisation des ripisylves, une évaluation du potentiel d'accueil des ripisylves du site Natura 2000 pour les chauves-souris sera réalisée en 2018. Il s'agira d'un inventaire des espèces présentes et d'une analyse des résultats en fonction des caractéristiques des ripisylves.

Sensibilisation auprès des scolaires et étudiants en formation continue

Enfin, les contacts ayant déjà été pris, la structure animatrice réalisera des ateliers de sensibilisation auprès des élèves des lycées agricoles de Bonnefont et St Joseph.

Questions diverses

Mme SERRURIER évoque la problématique des déchets et dépôts d'ordures sur les berges d'Allier qui lui apparaît importante suite aux retours d'usagers tels que les pêcheurs, ses propres constats lors des visites sur le terrain et un article paru dans La Ruche. Ce n'est pas une thématique spécifique à Natura 2000 mais elle pourrait être abordée via le dispositif si une volonté de gestion émerge sur le territoire.

Mme PLANCHON constate une évolution dans l'appropriation par les acteurs locaux de la démarche et de l'intégration des enjeux de ce site dans les politiques / stratégies locales.

Mr PAGES conclut la réunion en exprimant son regret de ne pas avoir pu aller sur le terrain et en insistant sur le fait de mener des actions pédagogiques permettant la connaissance du patrimoine naturel du territoire et par conséquent sa préservation.